

Le cadre conceptuel de la transition économique Algérienne The conceptuel framework of economic transition In Algeria

Kerrouche Sihem :
Doctorante
Université de Mascara,
s_kerrouche@outlook.fr

Amarni Abir :
Doctorante
Université de Mascara
abir_oran@hotmail.fr

Hachmaoui Kamel :
Docteur
Université de Mascara
k_hachmaoui@hotmail.com

Résumé

En général, l'Algérie a appuyé sa politique économique sur un système de planification centrale. La transition économique en Algérie a vécu un déséquilibre depuis la deuxième guerre mondiale. Le passage d'une économie de rente à une économie de production.

L'enjeu majeur des réformes entreprises réside bien évidemment dans la finalité à créer les conditions d'une croissance économique saine et durable, d'une insertion maîtrisée dans le marché régional et mondial, et l'élimination de toutes les distorsions inhérentes au rôle de l'Etat dans l'économie nationale.

Notre travail est pour but de démontrer théoriquement le déroulement des événements économiques en Algérie depuis la crise économique Algérienne passons par l'indépendance jusqu'au nos jours, on ajoute les différents réformes économiques adopter par les économistes algériens.

Mot clés : La transition économique, la crise économique Algérienne, les réformes économiques algériennes.

Abstract

In general, Algeria has supported its economic policy on a central planning system. The economic transition in Algeria has experienced an imbalance since the Second World War.

The major stake of the reforms undertaken obviously lies in the aim of creating the conditions for sound and sustainable economic growth, a controlled integration into the regional and global market, and the elimination of all the distortions inherent in the role of the state in the national economy.

The aim of present paper is to demonstrate theoretically the unfolding of economic events in Algeria since the Algerian economic crisis go through independence until today, we add the various economic reforms adopted by Algerian economists.

Key words: The economic transition, the Algerian economic crisis, the Algerian economic reforms.

I. Introduction :

La plus part des pays du monde se sont éloignés du socialisme à planification centralisée pour adopter une forme d '«économie de marché». Cela constitue un phénomène aux répercussions fondamental. Ce changement systémique est à l'œuvre dans les anciens pays dits socialistes, c'est ce qu'on appelle la transition économique. Cette transition n'est pas la première occasion d'un changement systémique de grande ampleur (Sapir, 1993).

L'objectif de notre article n'est pas d'en évaluer les conséquences économiques, sociales, et politiques mais plutôt comprendre le cadre théorique de la transition économique pour pouvoir la projeter sur le cas algérien. A partir de cette réflexion nous pouvons poser la question suivantes :

Quels sont les fondements théoriques de la transition économique en Algérie ?

Afin de répondre à cette question nous avons d'abord commencé par une vue générale sur la transition économique ainsi que les différents modèle adopté par les pays notamment l'Europe de l'est et la chine pour enfin arriver à déterminer le cadre théorique de la transition économique dans le contexte algérien.

II. La transition économique

1. Généralités sur la transition économique

La transition économique renvoie aux changements systémiques et la transformation d'une économie planifiée à une économie de marché (Edgar, 1994). L'ensemble de ces transformations structurelles visent à développer des institutions fondées sur le marché, cette situation peut être considérée comme la libéralisation économique où les prix sont fixés par les forces du marché plutôt que par une organisation centrale de planification. En plus de ces obstacles au commerce sont supprimés, il y a une pression pour privatiser les entreprises et les ressources appartenant à l'Etat, les entreprises publiques et collectives sont restructurés en tant qu'entreprises, et un secteur financier est créé pour faciliter la stabilisation macroéconomique et la circulation des capitaux privés (Edgar, 1994). En effet, la transition tire son origine de la chute du mur de Berlin (novembre 1989) à la dissolution de l'URSS (décembre 1991).

Le processus a été adopté plus tard par la Chine, dans l'ex- Union soviétique et dans les pays de l'Est de l'Europe et dans certains pays du tiers monde, et des travaux détaillés ont été entrepris sur ses effets économiques et sociaux. Ce processus est caractérisé par le changement et la création d'institutions, en particulier d'entreprises privées ; les changements dans le rôle de l'État, de ce fait, la création d'institutions gouvernementales fondamentalement différentes et la promotion des entreprises privées, des marchés et des institutions financières indépendantes. La mise en place d'un processus de transition nécessite, en fait, des indicateurs comme suit :

- Libéralisation : Processus permettant de déterminer la plupart des prix sur des marchés libres et d'abaisser les barrières commerciales qui avaient coupé le contact avec la structure des prix des économies de marché mondiales.
- Stabilisation macroéconomique : maîtriser l'inflation et l'abaisser avec le temps, après l'éclatement initial de l'inflation élevée qui résulte de la libéralisation et de la libération de la demande accumulée. Ce processus nécessite une discipline sur le budget du

gouvernement et la croissance de l'argent et du crédit (c'est-à-dire la discipline dans la politique budgétaire et monétaire) et les progrès vers une balance des paiements durable (Aristovnik, 2006).

- Restructuration et privatisation : créer un secteur financier viable et réformer les entreprises de ces économies pour les rendre capables de produire des biens qui pourraient être vendus sur des marchés libres et de transférer leur propriété dans des mains privées.
- Réformes juridiques et institutionnelles - redéfinir le rôle de l'État dans ces économies, instaurer l'état de droit et mettre en place des politiques de la concurrence appropriées.

Selon le Fonds monétaire international, la transition au sens large implique:

- la libéralisation de l'activité économique, des prix et des opérations de marché, ainsi que la réaffectation des ressources à leur utilisation la plus efficace;
- développer des instruments indirects orientés vers le marché pour la stabilisation macroéconomique;
- réaliser une gestion efficace de l'entreprise et une efficacité économique, généralement par la privatisation;
- imposer des contraintes budgétaires strictes, qui incitent à améliorer l'efficacité;
- établir un cadre institutionnel et juridique pour garantir les droits de propriété, la primauté du droit et la transparence des règles d'entrée sur le marché (Havrylyshyn et Wolf, 1999).

2. La transition économique en pratique

2.1. Le modèle de l'Europe de l'est

L'élément en commun du modèle de l'Europe de l'Est est le rôle central de la propriété privée dans une structure monétaire et fiscale appropriée. La stratégie de transition est centrée sur le développement des institutions fondamentales du capitalisme. Ceux-ci comprennent des droits de propriété bien définis, avec un système juridique correspondant, un code commercial, des lois sur les contrats et les faillites, etc.

Un système de récompense qui fait du propriétaire le véritable prestataire résiduel est considéré comme essentiel pour éviter les manœuvres frauduleuses dans tout le système.

Le modèle de l'Europe de l'Est se concentre nettement sur la privatisation des entreprises anciennement socialistes. Comme nous le savons, il existe différentes stratégies de privatisation, mais l'objectif sous-jacent est toujours d'introduire des droits de propriété bien définis dans un contexte de concurrence sur le marché. Tout compromis avec des institutions viciées comme les coopératives de producteurs, la gestion des travailleurs, les partenariats public-privé, les entreprises semi-privées ou semi-coopératives, etc. est considéré avec hostilité. Les faibles droits de propriété et les structures de rétribution mal assorties associées à de telles institutions mal définies sont réputées entraîner les mêmes mauvais résultats (pour plusieurs des mêmes raisons) que les économies anciennement socialistes tentent d'échapper.

Le modèle de l'Europe de l'Est suit bien les préceptes de la théorie économique contemporaine, en particulier les principes de l'école des droits de propriété.

2.2. Le modèle chinois

C'est en 1992, lors du 14e Congrès du PCC, que le terme d'économie de marché est utilisé pour la première fois par Deng Xiaoping. Depuis, deux décennies de réformes ont traduit la volonté politique de la Chine de sortir de l'économie planifiée qui n'apportait pas une croissance suffisante pour développer le pays. Devenir une économie de marché permettait l'émergence de l'économie mais réclamait aussi une transition et ouverture sur l'extérieur.

En effet, la force motrice de du modèle chinois est la TVE (township-village enterprise) qui sont des entreprises publiques orientées vers le marché relevant des gouvernements locaux basés dans les Cantons et les villages de la République populaire de Chine. Les TVE ont augmenté de plus de 25% par an depuis la réforme de 1978. Elles sont maintenant le deuxième secteur le plus important de l'économie nationale (après le secteur d'État), représentant plus de 40% de la production industrielle totale (Weitzman, 1993).

Si les TVE doivent être forcées dans une classification traditionnelle, elles ressemblent plus à des coopératives qu'autre chose. Mais selon les normes occidentales traditionnelles, les TVE sont des coopératives particulièrement vaguement définies. Légalement, la TVE appartient collectivement à toutes les personnes de la communauté où elle se trouve (Weitzman, 1993).

Dans ce contexte, propriétaires individuels est inexistante ainsi que le droits sur les actifs appropriés de l'entreprise. Il est absurde de parler de vente ou de transfert d'actions TVE, car elles n'existent pas. Les structures de récompense sont extrêmement vagues et informelles.

III. La transition économique algérienne

Avant de parler de la transition économique Algériennes et ses enseignements, il faut d'abord comprendre la crise économique vécue par l'Algérie depuis des années à nos jours, ses causes et ses conséquences, puis on passe aux développement économique Algérien depuis l'indépendance jusqu'à maintenant, puis en doit parler des réformes économiques menées par les autorités et les économistes Algériens.

1. La crise économique Algérienne

L'Algérie continue d'attirer l'attention des économistes. Alors qu'elle fait habituellement, de leur part, l'objet d'études générales, voici qu'un jeune auteur, R. Dumoulin, désireux d'en préciser les structures démographiques, sociales et économiques, préfère se limiter au cadre d'un département, celui de Bône, qui a été détaché de celui de Constantine dès 1955 (R. Dumoulin, 1960).

L'idée conductrice, soulignée par le titre du livre, est que la situation de n'est pas tout à fait celle des autres pays sous-développés, que son économie pas uniquement une « économie Coloniale », mais que toute sa structure est asymétrique — l'asymétrie se définissant « par une triple série de décalages dans les composantes sociologiques, économiques et démographiques qui, se répercutant de proche en proche, aboutissent à la généralisation de niveaux de vie anormalement un revenu global relativement élevé » (J. Despois, 1962).

J. Guillot dans leurs cinq articles qui, réunissent en un livre (**J. Guillot, 1960**) forme un ensemble sur l'évolution de l'économie Algérienne depuis la seconde guerre mondiale. Le premier traite du problème de l'amélioration des niveaux de vie des populations musulmanes et des efforts qui ont été faits pour accroître la production, depuis les Travaux de la Commission des réformes musulmanes de 1943-1944, avec la politique du paysannat et la création des Secteurs d'amélioration rurale (S.A.R.). Le second retrace l'histoire de l'industrialisation depuis l'époque antérieure à 1939. Suit un long compte rendu critique du livre de R. Gendarme sur l'économie de l'Algérie (**J. Depois, 1962**). Dans la quatrième étude intitulée Réformes économiques et plans en Algérie, l'auteur critique fortement les perspectives décennales de développement économique de l'Algérie de mars 1958, parce qu'elles font presque toujours abstraction de la dualité des secteurs et des structures économiques ; il plaide pour des investissements prioritaires et massifs dans le secteur rural traditionnel. Enfin le cinquième article est consacré au Plan de Constantine (1959-1963) et au bilan de l'année 1959. Ils sont d'abord exposés en détail; le retour à la distinction des deux économies est approuvé; vient ensuite une longue discussion critique où l'auteur regrette, une fois encore, que l'effort maximum n'ait pas d'abord porté sur l'amélioration du sort des ruraux les plus pauvres. Il y a à cela, on le sait, des raisons de rendement (**J. Depois, 1962**).

Durant les années 80, l'économie algérienne souffre d'une extrême fragilité, due à sa grande dépendance vis-à-vis des recettes d'exportation. Au plan monétaire et financier, un grand déséquilibre est perceptible à travers les mécanismes de financement de l'investissement qui relèvent d'une économie d'endettement. Cet aspect de déséquilibre, sûrement le plus important, a été quelque peu masqué par le gonflement des recettes pétrolières durant les premières années de la décennie. Mais en 1985, la chute brutale du prix du pétrole, à laquelle s'ajoute celle du dollar, non anticipées par le gouvernement, lequel continuera longtemps à escompter un redressement des cours, exerce un choc sur l'économie (**Seddiki fadila, 2013**). Les exportations baissent de 55,5% à valeur entre 1984 et 1987 (**Aissaoui, 2001**).

A la suite, et sous le coup de mesures d'austérité, les importations diminuent également de 54% rapidement, toute l'économie est paralysée. Les importations, en effet, sont vitales, tant pour le secteur industriel que pour assurer l'approvisionnement en biens alimentaires de base, médicaments et autres biens de première nécessité. Sous la menace d'une explosion sociale, le pays doit s'endetter pour maintenir les importations des biens dits « stratégiques ». Ainsi, le système économique mis en place au prix de coûteux programmes d'investissements s'avère rigide peu résistant aux chocs externes auxquels il est particulièrement exposé, du fait de sa dépendance vis-à-vis du commerce extérieur (importations et exportations).

Le choc pétrolier de 1986, qui prive l'Etat de la moitié des recettes des hydrocarbures fut un élément révélateur de la crise économique avec comme référence :

- Une croissance démographique au-delà de la croissance économique ;
- L'Etat finançait les importations de biens de consommation au détriment des investissements ;
- L'Etat a du recourir à l'endettement pour couvrir le déficit budgétaire, alors la pauvreté s'aggrave, en plus de la propagation de la corruption qui n'épargne aucun secteur.

-

Le tableau suivant représente la balance fiscale et monétaire en pourcentage durant la période 1985 au 1988.

Tableau 01 : Représentant la balance fiscale et monétaire en (%)

	1985	1986	1987	1988
Recettes Trésor/PIB	36.8	30.6	28.4	26.7
Dt. Fiscalité pétrolière	15.9	7.1	6.3	6.9
Dépenses – Trésor/PIB	46.4	42.3	35.6	39.4
Dépenses Courantes	18.2	21.1	20.1	21.8
Investissements Publics	15.3	13.8	11.7	12.4
Prêts nets aux EP	7.8	5.8	4.9	5.9
Autres	5.1	1.6	-1.1	-0.7
Solde du Trésor/PIB	9.6	11.7	7.2	12.7
M2/PIB	76	75	79	84
Inflation IPC	10.5	12.3	7.5	5.9

Source : Construit à partir des données de la Banque Mondiale, Mémorandum économique, 1993

On observe que 1986 est l'année de la rupture, les secteurs les plus touchés sont ceux qui utilisent, en grande quantité, les importations, comme le prouve le tableau suivant :

Tableau 02 : Représentant la croissance du PIB en (%) (1985-1990)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Agriculture	23.8	-1.9	17.3	-8.9	18.4	-9.3
Hydrocarbures	5.7	1.2	7.1	-1.9	8	4.3
Industrie	3.5	5.2	-0.8	-1.4	-4.4	0.6
B.T.P	-0.5	0.3	-9.2	-8.3	1.5	-1
Services	5.1	-4.6	-3.5	1.4	3.1	-5
Administrations Publiques	7.2	5.5	4.2	3.7	3.4	3.5
PIB	5.6	-0.2	-0.7	-1.9	4.9	-1.3
PIB hors hydrocarbures, Administration et Agriculture	2.8	-2	-7.2	-1.8	1	-2.8
PIB par Habitant	2.3	-3	-3.5	-4.5	2.3	-3.8

Source : construit à partir des données de la banque mondiale, mémorandum économique 1993.

On voit que l'économie algérienne est essoufflée et souffre de profondes distorsions, alors que l'eau du service de la dette se resserre un peu plus chaque année.

Selon un rapport du FMI, important déficit budgétaire, PIB en baisse et perspectives peu rassurantes. Les indicateurs macroéconomiques de l'Algérie démontrent que le pays ne sortira pas du sombre tunnel de la crise avant 2018 au moins. C'est ce qui ressort du rapport sur les perspectives de croissance dans la région Moyen Orient-Afrique du Nord-Afghanistan-Pakistan (MOANAP), établi par le Fonds monétaire international (FMI). Selon ce document, le produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie devra baisser pour s'établir à 166 milliards de dollars en 2016, contre 172,3 mds USD en 2015. Mais en 2017, le PIB nominal de l'Algérie devrait rebondir à 173,9 mds USD. Les prévisions du FMI n'augurent pas d'une bonne santé financière du pays. Car sur le plan budgétaire, l'Algérie aura besoin de 87,6 dollars/baril pour atteindre son équilibre budgétaire, contre 109,8 dollars/baril en 2015. Un prix difficile à atteindre dans la situation actuelle où le baril du pétrole est descendu en dessous de la barre des 40 dollars. De plus, ajoute le rapport, le déficit budgétaire d'élèvera à 15% du PIB en 2016 (contre 15,9% en 2015) et se réduira à 11,8% en 2017. (**Samir Rabah, 2016**).

2. Les réformes économiques et financières en Algérie

Après vingt sept ans d'économie administrée, l'Algérie a connu d'importantes modifications sur les plans économique et politique et a opté pour l'économie de marché et a entamé des réformes économiques avec l'appui du FMI (**F.SEDDIKI, 2013**)

A la veille des réformes économiques entamées en 1988, la situation du secteur financier algérien était caractérisée par :

- **La prédominance du financement intermédiaire** : le crédit constituait le mode principal de financement de l'activité productive. L'épargne, drainée par ces institutions financières, s'orientait exclusivement vers le financement des entreprises publiques ;
- **L'importance de l'activité de transformation** : les ressources collectées par les banques étaient constituées, en grande partie, par des ressources à vue d'où l'importance, à cette époque, de l'activité de transformation avec toutes ses conséquences.
- **Une gestion administrative des taux d'intérêts** : les tarifs appliqués par les banques, aux cours de cette étape, étaient déterminés centralement et fixés, d'autorité, à un niveau artificiellement bas.
- **Le financement des investissements internes** : se faisait principalement au moyen de la fiscalité pétrolière et par la création monétaire, ce qui a généré une hausse de la masse monétaire et donc aggravation de l'inflation.
- **Le rôle monétaire et financier important du Trésor Public** : le trésor public était le principal acteur de secteur financier. Le trésor public algérien exerçait un rôle monétaire et financier très important. la majeure partie de l'épargne collectée, par cette institution, servait principalement à financer les investissements à long terme des entreprises publiques. (**B.AMMOUR, C.BOUZAR, 2007**)

2.1. Le lancement du processus de réformes structurelles de l'économie en Algérie :

Face à la crise, l'Algérie s'est engagée depuis 1988, dans un vaste chantier de réformes afin de rétablir les grands équilibres au sein d'une économie administrée marquée par sa particularité disproportionnelle basée en majeure partie sur les produits tirés de la rente des hydrocarbures et leurs dérivés, et de regagner une économie de marché.

Après les émeutes d'octobre 1988, l'avènement en 1989 du gouvernement « réformateur » est alors le point de départ de la mise en œuvre d'un projet global de **réformes économiques** appuyées par un processus d'ouverture politique. L'élaboration de ce programme, qui vise explicitement à rétablir les lois du marché dans le fonctionnement de l'économie et en particulier à restaurer la contrainte financière sur les banques et les entreprises publiques, avait commencé dès 1986, mais les conditions politiques de sa mise en œuvre n'apparaissent qu'en 1989, à un moment où la situation économique et sociale était devenue très défavorable. Il faut dire qu'avec le temps cette contrainte, évitée et contournée par les principaux agents économiques, s'était reportée sur les paiements extérieurs sur lesquels elle pesait presque exclusivement. Devenue l'une des principales préoccupations du gouvernement à la fin des années 90, la dette extérieure n'est pourtant pas la seule raison qui a poussé les décideurs à engager des réformes. En réalité, c'est tout le fonctionnement de l'économie qu'il s'agit de revoir. Les réformateurs, qui attribuent les dysfonctionnements à des distorsions dans l'allocation des ressources et à la segmentation de l'économie entre secteur public et secteur privé, n'ont pour autant nullement l'intention de démanteler le secteur public, largement dépendante de l'exportation d'hydrocarbures, où l'Etat contrôle le commerce extérieur et flux financiers avec l'étranger, où la monnaie est inconvertible, le projet se donne pour priorité l'assainissement de la gestion des entreprises publiques, afin de les rendre performantes et compétitives sur le marché national, régional et international. (F.TALAHITE, 2010)

2.2. Les réformes du secteur financier en Algérie :

Les réformes entreprises visaient essentiellement à favoriser le libre jeu du marché. En effet, devant la complexité grandissante de l'économie, le système financier ne pouvait plus demeurer un simple circuit d'acheminement des fonds collectés vers, principalement, les entreprises publiques. Au contraire, le secteur financier devrait être capable de jouer un rôle dans la mobilisation et l'affectation des ressources. (F.SEDDIKI, 2013)

C'est dans le cadre de cette nouvelle orientation que plusieurs actions ont été lancées :

- la redéfinition des relations banques _ entreprises ;
- une meilleure mobilisation des ressources ;
- le désengagement progressif du Trésor Public de la sphère économique ;
- limiter le réescompte ;
- réactiver les instruments de la politique monétaire ;
- autoriser le Trésor Public à opérer sur le marché monétaire ;
- Déspécialiser les banques et passer à la notion de « Banque universelle ».

3. Les objectifs économiques :

- Maitre fin à des abus administratifs dans le secteur financier, c'est-à-dire les banques et les établissements financiers n'auront plus à financer des projets de développement sans respect des règles de gestion prudentes ;
- Cette loi ouvre la profession bancaire aux capitaux privés, nationaux et étrangers.

4. Les objectifs monétaires et financiers :

- Participer à l'assainissement macro-financier de l'économie nationale ;
- Réhabiliter la banque centrale dans ses prérogatives réelles en matière de politique monétaire, de crédit et des changes et créer les conditions d'une véritable gestion conjoncturelle de la monnaie ;
- Organiser la profession bancaire et favoriser la créativité du système bancaire ;
- La mise en œuvre de la réglementation prudentielle et la création d'une centrale des risques ;
- La mise en place de nouveaux instruments de régulation ;
- La dynamisation du marché monétaire et le développement d'un marché financier ;
- Créer un cadre adéquat pour encourager et favoriser les mouvements de capitaux de et vers l'Algérie.

IV. Conclusion

Les grands traits des transformations financières sont représentés par le phénomène de globalisation financière qui a pour but de création d'un marché unique, ainsi que les réformes économiques, en générale, et les réformes du système financier en particulier, lancées en Algérie depuis l'année 1986, ne sont venues que comme une exigence pour rétablir les équilibres macroéconomiques et macro-financiers, après l'échec du système planifié et administré adopté par les pouvoirs publics juste après l'indépendance.

L'objectif des réformes financières à été précisément **la transition de l'économie** de système mis en place dit « d'économie d'endettement ».

Les économistes conseillent, en conclusion, de renouer avec le débat sur les échanges extérieurs et la relation de notre pays avec le monde ; de même suggère-t-ils de rétablir le primat de la politique commerciale extérieure de l'Algérie et sortir de la fixation « malade »

sur le prix « compatible » avec le financement de notre économie. « C'est à l'économie algérienne de s'adapter aux réalités du monde et pas l'inverse ».

Références

Ammour.B, Bouzar.C, (15-17 novembre 2007), le financement des économies des pays riverains de la Méditerranée : les grands axes de la mutation financière en Algérie, 11^{ème} rencontre Euro-méditerranéenne, Nice.

Aristovnik, Aleksander (2006). « Les déterminants et l'excès des déficits des comptes courants en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique ». William Davidson Institute, Université du Michigan.

Feige, Edgar L. (1994). "La transition vers une économie de marché en Russie: droits de propriété, privatisation de masse et stabilisation", Dans Alexander, Gregory S, Skąpska, Grażyna. Une quatrième voie ? La privatisation, la propriété et l'émergence d'une nouvelle économie de marché. Routledge . pp. 57-78. ISBN 978-0-415-90697-5.

Havrylyshyn, Oleh; Wolf, Thomas. Déterminants de la croissance dans les pays en transition, revue Finances & Développement, juin 1999, volume 36, numéro 2, par le Fonds monétaire international.

J.Depois, (mars, avril 1962), problèmes de l'économie Algérienne : annales de géographie, 71^e année, N^o 384, p 179.

J.Guillot, (1960), le développement économique de l'Algérie (cahier de l'institut de science écon. Appliqué, suppl, N^o 108, Paris.

Jacques Sapir (1993) : « LES ENSEIGNEMENTS D'UNE TRANSITION », Cahiers Internationaux de Sociologie, NOUVELLE SÉRIE, Vol. 95, LES SOCIÉTÉS POST-TOTALITAIRES: Tome I: Paradoxes de la transition (Juillet-Décembre 1993), pp. 289-331

Martin L. Weitzman (1993) : « Economic transition Can theory help? », European Economic Review 37 (1993) 549-555.

R.Dumoulin, (1960), la structure asymétrique de l'économie algérienne d'après une analyse

Samir Rabah, (26 avril 2016), selon un rapport du FMI: la crise économique risque de durer en Algérie, Journal: l'Est republication.

Seddiki Fadila, (2013), l'économie algérienne : économie d'endettement ou économie de marché financier ?, mémoire de magister, université de mouloud mammeri, tizi ousou.

Tlahite.F, (2010), Réformes et transformations économiques en Algérie, rapport en vue de